



CGF BOURSE



Le passage d'un ordre de bourse, sa comptabilisation et la gestion des conflits d'intérêts



Animé par : Mme Astou Diop NIANG
Séminaire COSUMAF
Libreville les 4,5 et 6 Novembre 2006

Certifiée ISO 9001 version 2000 par



le 23 février 2005 – N° Certificat : 168969



SOMMAIRE

1. DEFINITIONS
2. PASSAGE D'UN ORDRE DE BOURSE
 - A) le mécanisme de passation
 - B) Le traitement des ordres
 - C) la séance de bourse
 - D) la détermination du cours: le fixing
3. COMPTABILISATION D'UN ORDRE DE BOURSE
4. GESTION DES CONFLITS D'INTERET



CGF BOURSE





1 - DEFINITIONS



CGF BOURSE



CGF GESTION



DEFINITIONS

Marché secondaire: marché où se négocient les valeurs après leur émission sur le marché primaire

système de négociation: dispositif permettant la saisie des ordres, la cotation et la négociation

marché centralisé: le cours résulte de la confrontation des ordres d'achats et de vente dans le système de négociation

séance de bourse: période où se déroule la saisie des ordres, la cotation et la négociation

carnet d'ordres: recueil des ordres saisis en attente d'exécution

fixing: processus permettant de déterminer le cours d'une valeur donnée



CGF BOURSE



CGF GESTION

DEFINITIONS

ordre de bourse: l'acheteur ou le client donne directive à une société de bourse d'acheter ou de vendre un nombre de titres donné à un prix donné

ordre à cours limité: le client fixe le seuil à ne pas dépasser

ordre au prix du marché ou ordre au mieux: le prix n'est pas stipulé mais en cas d'exécution partielle, l'ordre devient un ordre à cours limité

Ordre au marché: aucune limite de prix n'est indiquée et l'ordre s'exécute en priorité sur les ordres au mieux et les ordres à cours limité

ordre « tout ou rien »: ordre assorti d'une stipulation d'exécution spéciale qui indique que l'ordre doit être exécuté en totalité avec indication précise des quantités et prix souhaités

ordre régulier: ordre à cours limité ou au mieux qui ne comporte pas de stipulation spéciale

ordre client/ordre non-client: ordre pour le compte d'un client de la société de bourse/ordre pour le propre compte de la société de bourse ou pour le compte de son personnel, du personnel de la bourse ou des organismes de régulation





DEFINITIONS

Horodatage: opération permettant d'affecter une heure précise à l'arrivée de l'ordre de bourse (horodatage -SGI, horodatage - bourse)

Règlement/livraison: étape de la séance de bourse où les vendeurs sont payés et les titres livrés aux acheteurs

Appariement :étape de la séance de négociation où un ordre d'achat et un ordre de vente sont confrontés afin de réaliser une transaction

Cours d'équilibre: cours qui minimise le déséquilibre de volume entre les achats et les ventes

Cours de clôture: cours constaté à la clôture de la séance de bourse

Cours coté: c'est le prix d'une valeur résultant du processus de négociation





DEFINITIONS

cours de référence: cours servant de base de calcul (dernier cours coté, cours précédent pour un titre non coté, cours ex-coupon en cas de distribution de dividendes, etc.)

Opération de contrepartie: achat/vente entre la société de bourse pour son compte propre et ses clients

avis d'opéré: document remis au client de la société de bourse qui donne le détail des transactions réalisées



CGF BOURSE





2 - PASSAGE D'UN ORDRE DE BOURSE

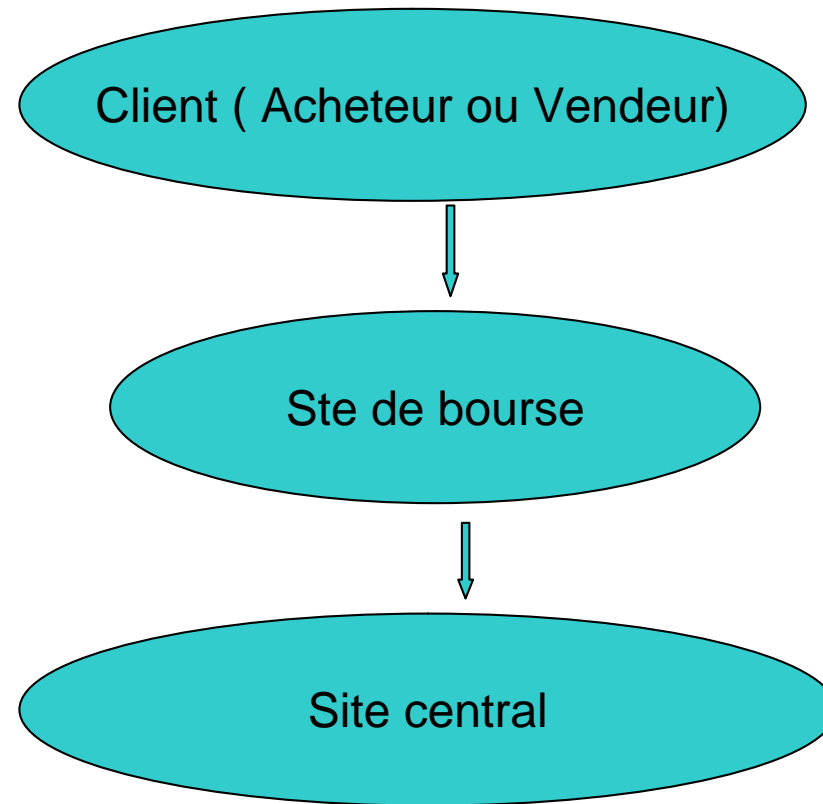


CGF BOURSE



CGF GESTION

A - Le mécanisme de passation





B - Le traitement des ordres

- Réception ordre client
- Enregistrement dans le carnet des ordres
- Exécution au mieux en tenant compte des instructions du client et des opportunités du marché (séance de négociation)
- Édition des rapports de transactions
- Mise à jour du registre des ordres
- Édition des avis d'opérés
- Règlement / livraison



CGF BOURSE





C - La séance de bourse

- Saisie du carnet des ordres
- Confrontation des offres (A/V)
- Détermination du cours
- Allocation des titres
- Etablissement des rapports
- Règlement/livraison



CGF BOURSE



D - Détermination du cours : le fixing

- Confrontation des ordres d'achat et de vente =cours d'équilibre
 - Le fixing utilise un algorithme qui détermine le cours optimal. Le cours de fixing d'une valeur donnée obéit à 4 critères qui s'appliquent dans l'ordre de priorité suivant :
 - 1- Maximiser les volumes échangés
 - 2- Maximiser l'équilibre entre les quantités achetées et les quantités mises à la vente
 - 3- Se rapprocher du dernier cours côté (cours de référence)
 - 4- choisir le plus élevé des cours
- NB:** au niveau de la BRVM, il est essentiel de noter que la variation des cours par rapport au cours de référence ne doit pas excéder **7,5%** à la hausse ou à la baisse.



Méthode d'établissement du cours fixing

- 1- Classer les achats par ordre décroissant et les ventes par ordre croissant de prix
- 2- Procéder au cumul des quantités en terme d'achats et de ventes
- 3- Lister les prix par ordre décroissant
- 4- Mettre pour chaque cours le nombre d'acheteurs cumulés probables, même logique pour les vendeurs
- 5- Appliquer les critères par ordre de priorité, le premier critère qui s'applique permettra de fixer le cours du titre.

Méthode d'établissement du cours fixing

EXEMPLE

cours précédent du titre SONATEL:90 500

soit le carnet des ordres sur ce titre

Type Ordre	Quantité	Cours	Validité	N° Ordre	Type Cpt	Date & Heure
Vente	10	89000	18/12/2006	5 176	10236	19/09/2006 10:34:15
Vente	369	90000	31/12/2006	5 317	10236	02/10/2006 11:39:20
Vente	10	91000	03/12/2006	5 336	10236	04/10/2006 14:41:02
Vente	20	92000	02/01/2007	5 342	10236	04/10/2006 16:21:09
Vente	250	95000	04/12/2006	5 347	10236	05/10/2006 11:57:27
Vente	93	100 000	04/01/2007	5 377	10236	06/10/2006 12:02:12
Achat	140	88500	15/11/2006	5 428	10236	16/10/2006 09:36:03
Achat	1 518	90 500	06/12/2006	5 576	10236	07/11/2006 10:11:11
Achat	4	90500	09/12/2006	5 598	10236	10/11/2006 11:28:16

Méthode d'établissement du cours fixing

* Classement des ordres par prix *

ACHATS			VENTES		
N° Ordre	Quantité	Cours	N° Ordre	Quantité	Cours
5 576	1 518	90 500	5 176	10	89 000
5 598	4	90 500	5 317	369	90 000
5 248	140	88 500	5 336	10	91 000
			5 342	20	92 000
			5 347	250	95 000
			5 377	93	100 000



Méthode d'établissement du cours fixing

* Cumul des quantités *

Achat	Cours	Vente
0	100 000	752
0	95 000	659
0	92 000	409
0	91 000	389
1 522	90 500	379
1 522	90 000	379
1 522	89 000	10
1 662	88 500	0



Méthode d'établissement du cours fixing

* Liste des prix proposés et échanges possibles *

100 000	0
95 000	0
92 000	0
91 000	0
90 500	379
90 000	379
89 000	10
88 500	0

Méthode d'établissement du cours fixing

*** Cours fixing : 90 500 FCFA ***

- Le premier critère de maximisation des volumes est établi pour des cours de 90 000 et 90 500 et un volume de 379 titres.
- Le critère 2 d'équilibre entre achats et ventes est satisfait pour un cours de 90 000 ou 90 500
- Le critère 3 d'écart minimum avec le dernier cours est atteint pour un prix de 90 500

Il s'agit maintenant étant donné que pour ce cours, il n'y a que 379 titres à la vente de partager au prorata des demandes. Ainsi l'ordre d'achat de 4 titres sera satisfait pour 1 titre et l'ordre d'achat de 1518 titres obtiendra 378 titres



CGF BOURSE



CGF GESTION



3. Comptabilisation d'un ordre de bourse



CGF BOURSE



CGF GESTION



Comptabilisation d'un ordre de bourse

Éléments justificatifs:

rapports de transaction obtenus du système de négociation



CGF BOURSE



Schémas de comptabilisation:

Ventes de titres

Débit : 45.....	DC/BR, obligations cotées ou
45.....	DC/BR, actions cotées (pour le montant brut de la vente – frais de transactions)
Crédit : 41.....	Client collectif
44.....	TVA collectée
70.....	Commission de facturation SGI
70.....	Commission de courtage SGI

Achats de titres

Débit : 41.....	Client collectif
Crédit : 45.....	DC/BR, obligations cotées ou
45.....	DC/BR, actions cotées (pour le montant brut de la vente + frais de transactions)
44.....	TVA collectée
70.....	Commission de facturation SGI
70.....	Commission de courtage SGI



CGF BOURSE



Comptabilisation d'un ordre de bourse

EXEMPLE

RAPPORT DES TRANSACTIONS

SGI: CGF BOURSE

SEANCE DU: 18 Novembre 2006

Titre	Compte	Contreparti e	Ordre	Achat/Vente	Cours	Volume			Valeur
						Exécuté	Solde	Total	
ETI	10236		441543	Achat	1 095	20		20	21 900
SNTS	10236	601DIACK	441540	Achat	90 000	4		4	360 000
SNTS	10236	601DIACK	441536	Vente	90 000	4	6	10	360 000

Volume transigé: 28

Valeur transigée: 741 900

Nombre de transaction: 3

RAPPORT QUOTIDIEN DES AFFECTATIONS

Titre	ID	Affect.	Trans.	Négociateur	Ordre	Compte	Quantité	Cours	Valeur
ETI	91024	633336	89984	Cgf Bourse	441 543	10 236	20	1 095	21 900
SNTS	91058	633744	900018	Cgf Bourse	441 540	10 236	4	90 000	360 000
SNTS	91058	633750	900018	Cgf Bourse	441 536	10 236	- 4	90 000	- 360 000

Situation Nette en Cfa = 21 900

Valeur des Affectations (Cfa)= 741 900

COMMISSIONS (Cfa)

Nbre d'affectations = 3

*Rétrocession courtage = 2 226

*Commission DC/BR = 742

***Total Commissions à payer = 2 968**

AVIS D'OPERE

CGF BOURSE

Compte N° :0007956078

Dakar le, 18/11/2006

Ste LES GRANDES USINES DE DAKAR 100, BLD
DE LA LIBERATION BP 33445 DAKAR SENEGAL

Avis d'exécution en Bourse N° : 2 006 003 13917

Cher(e) client(e),

Nous avons l'honneur de vous communiquer le détail des exécutions conformément à votre(vos) ordre(s)

ACHATS

N° Ordre	Date Ordre	Séance	Titres	QTE EXE.	Cours	Montant brut	Com BRVM	Com CGF	TVA CGF	Total des frais	Montant à débiter
5576	07/11/2006	18/11/2006	SNTS	4	90 000	- 360 000	1 440	2 160	389	3 989	- 356 011
						- 360 000	1 440	2 160	389	3 989	- 356 011

Traduction du rapport de transaction

Sens	Montant brut	Frais de transaction 0.4%	Frais SGI	TVA 18%	Montant net
Achat	381 900	1 528	2 291	412	386 131
Vente	360 000	1 440	2 160	389	356 011

Écritures comptables

45.....DC/BR, actions cotées	358 560	
41.....Clients, vente actions		356 011
44.....TVA collectée		389
70.....Commission SGI		2 160

41.....Clients, achat actions	386 131	
45....DC/BR, actions cotées		383 428
44...TVA collectée		412
70...Commission SGI		2 291



4. GESTION DES CONFLITS D'INTERET



CGF BOURSE





Gestion des conflits d'intérêts

Le traitement des ordres de bourse obéit à certaines règles de priorité:

- Priorité des ordres clients sur les ordres non-clients
- Priorité du cours: les achats sont exécutés par ordre décroissant et les ventes par ordre croissant
- Priorité des ordres réguliers sur les ordres à stipulation spéciale



Gestion des conflits d'intérêts

- Priorité des ordres au mieux sur les ordres à cours limité
- Priorité de la séquence d'acceptation des ordres suivant l'horodatage
- Priorité de l'horodatage: les ordres antérieurs sont privilégiés
- Priorité du client dans les opérations de contrepartie



*Merci de votre
attention*



CGF BOURSE

Membre de la BRVM
de l'ESVCA



Certifiée ISO 9001 version 2000 par



le 23 février 2005 – N° Certificat : 168969

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.